

Tourisme

2019, une année à nouveau remarquable pour la fréquentation touristique francilienne

En Île-de-France, après une année 2018 record, et malgré les divers mouvements qui ont émaillé l'année, la fréquentation hôtelière se maintient à un niveau très élevé : 2019 est la deuxième meilleure année en nombre d'arrivées hôtelières depuis 2011. Ce bon résultat s'explique par la présence renforcée de la clientèle résidant en France, qui atteint des niveaux inégalés, notamment à Paris.

Mathieu Belliard (Comité régional du tourisme Paris Île-de-France)

En France, l'économie touristique bénéficie d'une conjoncture favorable en 2019, dans la continuité de 2018. La fréquentation hôtelière s'améliore tant pour les arrivées (+ 1,5 %) que pour les nuitées (+ 0,8 %). Malgré les mouvements sociaux dits « des gilets jaunes » de début d'année, les grèves de transport de fin d'année qui ont particulièrement touché la capitale, et nonobstant les pics de pollution et périodes de canicule, l'Île-de-France continue d'afficher un niveau de fréquentation élevé.

Une fréquentation hôtelière élevée

En 2019, la fréquentation hôtelière en Île-de-France reste à un niveau élevé avec 35,4 millions d'arrivées et 70,7 millions de nuitées (figure 1). Malgré un léger tassement par rapport à 2018 (- 0,1 % pour les arrivées et - 0,7 % pour les nuitées) (figure 2), 2019 figure parmi les années exceptionnelles. La fréquentation touristique est même en hausse à Paris (+ 0,7 % de nuitées par rapport à 2018) (figure 3) mais elle diminue ailleurs, surtout en grande couronne (- 3,7 %).

Un renforcement de la clientèle résidente

En 2019, la fréquentation de la clientèle résidente progresse fortement (+ 2,2 % pour les arrivées et + 2,5 % pour les nuitées) alors que la clientèle non résidente diminue (respectivement - 2,5 % et - 3,1 %). De fait, la part de la clientèle non résidente baisse d'environ un point par rapport à 2018, tant

pour les arrivées (46,9 % contre 48,1 % en 2018) que pour les nuitées (55,2 % contre 56,6 % en 2018). La clientèle résidente représente 18,8 millions d'arrivées, un record depuis 2011, devançant la clientèle non résidente (16,6 millions).

À l'échelle nationale, l'Île-de-France représente plus de la moitié des nuitées des touristes non résidents comptabilisées en France métropolitaine (76,4 millions). Au sein de la région, Paris génère près de 65 % des nuitées des non-résidents.

Des taux d'occupation hôtelière en baisse

En 2019, le taux d'occupation moyen des hôtels est de 75,0 % (figure 4), en baisse de 1,5 point par rapport à 2018. Hormis en avril et en juin, notamment en raison de la Coupe du monde féminine de football et du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, les taux d'occupation mensuels sont systématiquement inférieurs à ceux de 2018, particulièrement en mars (- 4,9 points) et en octobre (- 3,0 points).

Les campings franciliens davantage fréquentés

Avec près d'1,9 million de nuitées en 2019, la fréquentation des campings en Île-de-France augmente de 1,8 % par rapport à 2018 (+ 2,9 % en France métropolitaine) (figure 5), grâce à la hausse conjointe de la clientèle résidente et non résidente (res-

pectivement + 2,3 % et + 1,5 %). Dans les campings de Seine-et-Marne, où plus de la moitié des nuitées de la région sont enregistrées, la fréquentation est en hausse de 5,4 % par rapport à 2018. De même, elle augmente fortement dans les Yvelines (+ 18,7 %) et dans l'Essonne (+ 5,3 %). Sur la période estivale d'avril à septembre, les taux d'occupation des campings sont en hausse, sauf en mai et en septembre.

Des sites touristiques à deux vitesses

En 2019, l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, monument le plus visité en Europe (12 millions de visiteurs en 2018), a marqué les esprits et probablement entraîné un report vers d'autres sites touristiques. La plupart des musées et monuments parisiens accueillent un nombre plus important de visiteurs qu'en 2018 : le musée d'Orsay (3,7 millions, + 11,1 %), la Cité des sciences et de l'industrie hors Géode (2,4 millions, + 7,3 %) ou la Sainte-Chapelle (1,4 million, + 12,3 %). Néanmoins, des sites majeurs reçoivent moins de visiteurs, tels que le musée du Louvre (9,6 millions, - 5,0 %) ou le centre Pompidou (3,3 millions, - 7,8 %). En dehors de Paris, la fréquentation, soutenue par l'importante présence des visiteurs franciliens, progresse dans la majeure partie des sites, tels que le domaine de Versailles (8,2 millions, + 0,9 %) ou le château et le parc zoologique de Thoiry (0,6 million, + 34,2 %). ■

Avertissement

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Pour en savoir plus

- « Bilan de l'année touristique 2019 à Paris Île-de-France », CRT Paris Île-de-France, 2020.
- Catana A., Druelle S., « Saison d'été 2019 : une fréquentation touristique au niveau de l'été 2018 », *Insee Flash Île-de-France* n° 44, novembre 2019.
- « Repères de l'activité touristique », CRT Paris Île-de-France, 2018.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France, rubrique des chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>

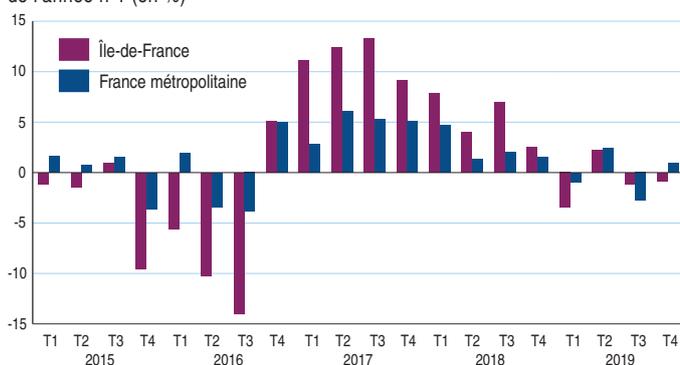
1 Fréquentation des hôtels et des campings en 2019

En milliers	Île-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	35 430	673	121 755	25 559
Résidents	18 803	262	84 379	17 098
Non-résidents	16 627	411	37 376	8 461
Nuitées	70 736	1 889	214 638	128 602
Résidents	31 691	667	138 214	88 447
Non-résidents	39 045	1 223	76 424	40 155
Durée moyenne du séjour (en jours)	2,0	2,8	1,8	5,0
Résidents	1,7	2,5	1,6	5,2
Non-résidents	2,3	3,0	2,0	4,7

Données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

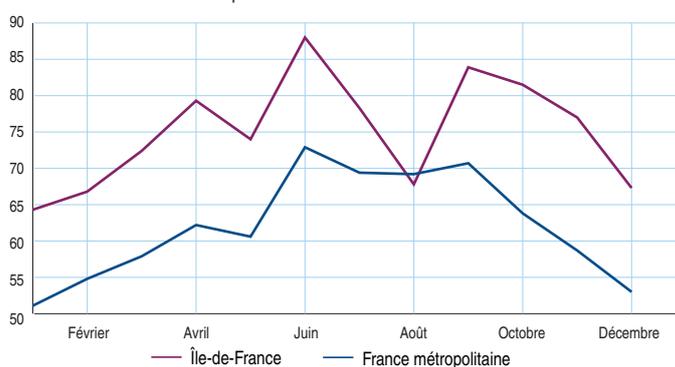
Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Taux d'occupation dans les hôtels en 2019

En % du nombre de lits disponibles



Données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

En %	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013*	
Paris	38 022	0,7	0,7	66,3
Seine-et-Marne	9 653	-4,0	1,9	57,1
Yvelines	2 516	-6,2	1,3	27,0
Essonne	2 049	-4,1	0,7	21,8
Hauts-de-Seine	6 020	2,6	1,8	43,6
Seine-Saint-Denis	5 032	-3,3	3,4	40,2
Val-de-Marne	3 365	-0,3	1,9	35,9
Val-d'Oise	4 080	-1,3	3,0	32,9
Île-de-France	70 736	-0,7	1,3	55,2
France entière	219 256	0,8	1,3	35,2

Données définitives.

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les campings par département

En %	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2019	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013*	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Paris	///	///	///	///	///
Seine-et-Marne	1 038	5,4	-1,6	66,5	72,8
Yvelines	281	18,7	2,1	67,7	52,9
Essonne	143	5,3	-1,1	55,2	46,2
Hauts-de-Seine	///	///	///	///	///
Seine-Saint-Denis	///	///	///	///	///
Val-de-Marne	///	///	///	///	///
Val-d'Oise	///	///	///	///	///
Île-de-France	1 889	1,8	1,9	64,7	64,3
France métropolitaine	128 602	2,9	1,8	31,2	55,4

/// : Absence de campings ou secret statistique.

Données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).